« Je me retrouve aujourd’hui sans travail, avec mes deux enfants » : une commerçante effondrée après le pillage et l’incendie de son salon de coiffure lors des émeutes ; un suspect relaxé faute de preuves suffisantes

22/07/2023 à 6h30



Selon nos informations, trois suspects, connus des services de police, ont été interpellés à la mi-juillet. Il s’agirait de deux personnes mineures et d’un majeur. Ce dernier a été relaxé ce jeudi 20 juillet, lors d’une audience en comparution immédiate au tribunal d’Agen. Le parquet songerait à faire appel de cette décision. Les deux mineurs, quant à eux, devraient passer devant le tribunal, durant le mois d’août.

CNews